



HAL
open science

Au lycée, les filles s'impliquent davantage dans leur travail

Tamara Hubert

► **To cite this version:**

Tamara Hubert. Au lycée, les filles s'impliquent davantage dans leur travail. 2016, pp. 1-4. 10.48464/ni-16-31 . halshs-04107650

HAL Id: halshs-04107650

<https://shs.hal.science/halshs-04107650>

Submitted on 26 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Au lycée, les filles s'impliquent davantage dans leur travail

■ En 2015, les lycéennes ont une opinion sur le climat scolaire plus favorable que les lycéens, mais elles sont autant concernées par les problèmes de violences. Il s'agit plutôt d'une violence psychologique, alors que les garçons sont deux fois plus souvent victimes de violences physiques. La cyber-violence concerne un peu plus les filles que les garçons. Les différences les plus importantes au lycée concernent le vécu scolaire. L'enquête montre une plus forte adaptation scolaire pour les filles avec une attention plus importante en classe et un plus grand nombre d'heures travaillées en dehors du temps scolaire.

Tamara Hubert, DEPP-B3

Un meilleur climat scolaire pour les lycéennes

Selon l'enquête de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens (voir « SOURCE »), les filles déclarent un meilleur climat scolaire que les garçons : elles sont 80 % à déclarer au moins 13 réponses positives contre 77 % des garçons (FIGURE 1). La perception du climat scolaire est équivalente entre les garçons et les filles en lycée professionnel (LP), alors que des différences significatives apparaissent pour les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) (2 points) et les lycées polyvalents, (3 points) avec une vision plus positive pour les filles. Cependant, cette vision plus positive ne se retrouve pas dans toutes les dimensions du bien-être. En effet, l'opinion des lycéennes est un peu moins favorable sur la question de la sécurité dans le quartier ou dans les transports : plus de 85 % des garçons s'y sentent en sécurité contre

moins de 80 % des filles. En revanche, le sentiment de sécurité dans les établissements est aussi élevé pour les filles que pour les garçons (autour de 95 %).

Un niveau global de victimation proche pour les filles et les garçons

Globalement, les filles et les garçons déclarent autant de faits de violence au lycée. Ainsi 5 % des lycéens et autant de lycéennes déclarent une victimation (voir « DÉFINITIONS ») allant de modérée à forte (FIGURE 2). Les garçons se trouvent toutefois un peu plus souvent dans une situation de forte multivictimation, pouvant s'apparenter à du harcèlement (1,7 % contre 1 %), mais ils sont aussi un peu plus nombreux au seuil le plus bas de l'indice de victimation (75 % contre 73 % pour les filles).

Directrice de la publication :

Fabienne Rosenwald

Secrétaire de rédaction :

Marc Saillard

Maquettiste :

Frédéric Voiret

Impression :

DEPP/DVE

e-ISSN 2431-7632

Département de la valorisation

et de l'édition

61-65, rue Dutot

75732 Paris Cedex 15

1 – Indice de climat chez les lycéens (en %)

Indice de climat scolaire positif	Ensemble		Lycée professionnel		Lycée d'enseignement général et technologique		Lycée polyvalent	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
De 0 à 4 réponses positives	0,3	0,6	0,6	0,7	0,1	0,5	0,4	0,6
De 5 à 8 réponses positives	2,2	2,9	5,4	5,4	1,2	1,7	2,1	2,6
De 9 à 12 réponses positives	17,3	19,5	25,5	26,0	14,9	16,1	17,2	19,7
De 13 à 17 réponses positives	80,2	77,1	68,5	68,0	83,8	81,7	80,2	77,1

Lecture : 77,1 % des lycéens ont un indice de bien-être compris entre 13 et 17, ce qui signifie qu'ils ont coché au moins 13 réponses positives sur les 17 questions proposées.

Champ : élèves de lycées publics et privés sous contrat, France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP, Enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens 2015.

2 – Indice de victimation selon le sexe et le type de lycée (en %)

	Ensemble		Lycée professionnel		Lycée d'enseignement général et technologique		Lycée polyvalent	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
Absence de victimation	72,7	75,3	70,2	72,0	73,6	77,8	72,6	73,9
Faible victimation	21,9	19,2	21,5	20,1	21,7	17,7	22,5	20,9
Victimation modérée	4,4	3,8	5,8	5,3	4,3	3,2	3,8	3,7
Fortes victimation - Multivictimation	1,0	1,7	2,6	2,7	0,5	1,3	1,2	1,5

Lecture : 2,6 % des filles scolarisées dans un lycée professionnel ont déclaré une forte victimation contre 2,7 % des garçons.

Champ : élèves de lycées publics et privés sous contrat, France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP, Enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens 2015.

3 – Type de victimations déclarées (en %)

	Filles	Garçons	Ensemble
Uniquement des violences psychologiques répétées ¹	23,9	18,5	21,2
Uniquement des violences physiques répétées ²	0,8	1,6	1,2
Des violences psychologiques et physiques répétées	2,5	4,7	3,6
Aucune violence	72,7	75,3	74,0

Lecture : 23,9 % des filles ont déclaré uniquement des violences psychologiques répétées contre 18,5 % des garçons

1. « Répétées » signifie que la fréquence des violences était « souvent ou plutôt souvent » ou « d'au moins trois fois ».

2. « Répétées » signifie que la fréquence des violences physiques était « d'au moins deux fois ».

Champ : élèves de lycées publics et privés sous contrat, France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP, Enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens 2015.

4 – Proportion d'élèves déclarant des violences (en %)

Victimations	Pourcentage d'élèves concernés			Pourcentage dans le cas le plus grave	
	Ensemble	Filles	Garçons	Filles	Garçons
Vol de fournitures scolaires	33,2	30,1	36,3	6,9	12,2
Mise à l'écart	30,6	37,0	24,1	3,1	1,9
Survot désagréable	28,7	27,1	30,3	2,5	4,2
Insulte	22,1	22,6	21,7	3,2	5,9
Moquerie de la bonne conduite en classe	18,4	18,3	18,6	0,9	1,6
Sentiment d'humiliation	14,0	16,6	11,4	0,6	0,6
Vol d'objets personnels	13,5	13,8	13,3	0,6	1,1
Bousculade	9,9	9,1	10,8	0,9	1,7
Injurié(e) ou moqué(e) par téléphone	8,6	9,8	7,4	0,6	0,6
Menace	7,9	7,4	8,4	0,6	1,1
Injurié(e) ou moqué(e) sur un réseau social	7,5	8,0	7,0	0,3	0,5
Cible de lancers d'objets	6,1	4,5	7,7	0,4	2,2
Vol d'argent	6,1	5,9	6,3	0,3	0,5
Dégradation d'accessoires personnels	4,5	3,4	5,6	0,2	0,7
Victime de photos diffusées sur Internet	4,1	3,6	4,6	0,5	0,5
Coup	3,7	2,5	4,9	0,3	0,8
Menace avec armes	1,7	0,8	2,6	0,1	0,6
Racket	1,7	0,9	2,3	0,1	0,3
Blessure par arme	0,9	0,4	1,3	0,1	0,4
Injurié(e) ou moqué(e) par mail	0,7	0,5	0,8	0,2	0,3
Témoin d'insulte homophobe	30,2	32,0	28,4		

Lecture : 33,2% des élèves de lycées ont déclaré un vol de fourniture scolaire ; 36,3 % des garçons sont dans ce cas ; ils sont 12,2 % à avoir été volés au moins 3 fois.

Champ : élèves de lycées publics et privés sous contrat 2015, France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP, Enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens 2015.

Des différences apparaissent aussi selon le type d'établissement fréquenté. Les niveaux de violence sont plus élevés en LP, mais les différences entre les garçons et les filles ne sont pas significatives. En lycée polyvalent et surtout en LEGT, les différences entre les deux sexes sont plus importantes : en LEGT, les filles étant moins nombreuses au niveau le plus bas de victimation (74 % contre 78 % pour les garçons), mais aussi dans la situation de violences répétées (0,5 % contre 1,3 %).

Les filles sont plus exposées aux agressions psychologiques, les garçons aux violences physiques

Les violences physiques au lycée concernent plus souvent les garçons : 6 % des lycéens déclarent des violences physiques répétées contre 3 % des lycéennes (FIGURE 3). En revanche, les filles sont beaucoup plus concernées par la violence verbale : 26 % d'entre elles ont indiqué des victimations psychologiques contre 23 % des garçons. Les garçons sont toutefois plus nombreux à cumuler les deux types de violence : 5 % des lycéens ont déclaré des agressions physiques et des violences psychologiques contre 2,5 % des filles (FIGURE 4). Lorsque les garçons ont déclaré 5 violences psychologiques, ils sont deux fois plus nombreux à déclarer des violences physiques associées (20 % contre 10 % pour les filles).

L'analyse de l'ensemble des items proposés confirme l'importance de la violence psychologique que subissent les lycéennes par rapport aux garçons (FIGURE 4) : 37 % ont le sentiment d'être mises à l'écart contre 24 % des garçons ; 17 % se sont senties humiliées contre 11 % des garçons. En revanche, à des niveaux plus bas, les agressions physiques touchent davantage les garçons : 11 % ont été pris dans une bousculade contre 9 % des filles ; 5 % ont reçu des coups contre 2 % des filles.

Des violences plus intenses pour les garçons

À taux de victimation égal, les garçons vont exprimer une fréquence des violences plus

importante que les filles. Si autant de filles que de garçons déclarent des insultes ou des moqueries pour bonne conduite en classe, les garçons sont deux fois plus nombreux à s'être fait insulter au moins 5 fois (6 % contre 3 % pour les lycéennes) et à s'être fait moquer d'eux pour leur bonne conduite en classe très souvent (1,6 % contre 0,9 % des lycéennes). Nous remarquons le même phénomène pour les vols d'argent et d'objets personnels.

Les filles un peu plus touchées par la cyber-violence

Un indice de cyber-harcèlement a été construit en comptabilisant le nombre de fois où apparaissent les cyber-violences (voir « DÉFINITIONS »). Les filles y sont un peu plus exposées : 16 % déclarent au moins une de ces violences contre 14 % des lycéens (FIGURE 5). Un lien fort apparaît entre cyber-violence et les autres formes de violences, qu'elles soient psychologiques ou physiques. Cette affirmation est d'autant plus vraie pour les garçons qui sont en situation de harcèlement : un tiers des garçons qui ont déclaré un cyber-harcèlement ont aussi déclaré une multivictimation forte contre 22 % des filles.

Les garçons sont plus souvent sanctionnés que les filles

La violence semble plus visible pour les garçons. Ils sont plus souvent punis ou sanctionnés : 57 % déclarent au moins une punition contre 39 % des filles (FIGURE 6). Ils déclarent des sanctions et/ou punitions plus sévères. Parmi la liste de punitions et de sanctions proposée dans le questionnaire, les garçons ont été beaucoup plus nombreux à déclarer des sanctions comme des avertissements (14 % contre 7 % pour les filles) ou des exclusions temporaires de l'établissement (6 % contre 2 % des filles), alors que les différences sont moindres pour les retenues (heures de colle) et les mots des professeurs. Il n'y a pas de différence en ce qui concerne les devoirs collectifs ou les lignes. Rappelons que seuls 65 % des lycéens trouvent les punitions justes contre 75 % des lycéennes.

5 – Indice de cyber-violence par sexe et degré de victimation (en %)

	Absence de cyber-violence	1 type de cyber-violence	2 types de cyber-violence	Au moins 3 types de cyber-violence
Ensemble	85,2	10,3	3,5	1,0
Filles	84,0	11,3	3,7	0,9
Garçons	86,3	9,2	3,3	1,1
Indice de multivictimation				
Absence de victimation	79,4	49,1	32,1	13,9
Faible victimation	17,7	37,3	36,2	36,0
Victimation modérée	2,3	10,9	21,5	21,4
Forte victimation - Multivictimation	0,5	2,7	10,2	28,7

Champ : élèves de lycées publics et privés sous contrat, France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP, Enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens 2015.

6 – Type de punition selon le sexe (en %)

Type de punitions	Ensemble	Filles	Garçons
Non concerné	52,4	61,0	43,0
Concerné	47,6	39,0	57,0
Un devoir supplémentaire	16,9	13,3	20,5
Une retenue	29,0	22,4	35,6
Un mot aux parents	18,7	14,7	22,7
Vous avez eu des lignes, de la copie	7,7	6,5	9,0
Un devoir collectif	5,5	4,7	6,3
Une exclusion de cours	18,9	13,1	24,7
Une exclusion temporaire de l'établissement	3,8	1,8	5,9
Un avertissement	10,8	7,4	14,3
Un autre type de punition	5,5	3,3	7,7

Lecture : 18,7 % des lycéens ont déclaré avoir eu un mot destiné aux parents dans leur carnet de liaison.

Champ : élèves de lycées publics et privés sous contrat, France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP, Enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens 2015.

7 – Expérience scolaire selon le sexe (en %)

	Ensemble	Filles	Garçons
Sentiment vis-à-vis de l'apprentissage bon ou très bon	84,0	86,7	81,4
Attitude attentive en cours forte ou très forte	79,4	83,2	75,6
Attitude vis-à-vis de la prise de note bonne ou très bonne	78,4	85,5	71,4
Au moins deux heures hebdomadaires dédiées au travail scolaire	59,6	68,7	50,5
D'accord ou tout à fait d'accord avec le fait que les enseignants les félicitent	67,3	67,3	67,2
Tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec le fait que les enseignants s'intéressent à leur devenir	71,4	71,8	71,1
Avoir une idée du futur métier	79,2	79,6	78,7
Tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec le fait que le lycée prépare au futur métier	72,3	74,8	69,8
Estime avoir été tout à fait bien orienté(e) ou plutôt bien orienté(e)	84,4	85,5	83,3

Champ : élèves de lycées publics et privés sous contrat, France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP, Enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens 2015.

Une meilleure expérience scolaire pour les filles

Au lycée, les filles ont un meilleur ressenti vis-à-vis de leur expérience scolaire (**voir « DÉFINITIONS »**) par rapport aux garçons (**FIGURE 7**). Les deux tiers d'entre elles consacrent au moins deux heures hebdomadaires à leur travail scolaire à la maison contre la moitié des garçons ; 86 % jugent importants de prendre des notes en classe contre 71 % des garçons ; elles sont aussi beaucoup plus souvent attentives en cours (83 % contre 76 % des garçons). Les écarts sont moindres en ce qui concerne l'attitude des enseignants (le fait qu'ils les félicitent ou s'intéressent à leur avenir). ■

en savoir plus

➕ JULLIARD M., « Les actes de violence contre les filles sont plus fréquents dans les lycées professionnels comptant le plus de garçons », *Note d'Information*, n° xx, MENESR-DEPP, novembre 2016.

➕ HUBERT T., « Neuf élèves sur dix déclarent se sentir bien dans leur lycée », *Note d'Information*, n° 50, MENESR-DEPP, décembre 2015.

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

SOURCE, CHAMP ET DÉFINITIONS

Source

Après deux éditions au collège, en 2011 et 2013, l'enquête nationale de climat scolaire et de victimation a été pour la première fois réalisée auprès des lycéens en 2015. Cette enquête a pour finalité d'étendre les connaissances quant à l'étendue, la nature et les contextes de la violence en milieu scolaire. Elle cherche à fournir des indicateurs statistiques sur les actes dont les élèves sont victimes, qu'ils aient fait l'objet ou non d'un signalement au sein de l'établissement ou auprès des autorités policières ou judiciaires. Elle donne aussi des informations sur la façon dont les élèves perçoivent le climat scolaire. Le questionnaire s'est présenté pour la première fois sous format informatisé et s'est articulé autour de quatre grands thèmes : le climat scolaire, l'expérience scolaire, les comportements (insultes, menaces, bousculades), les vols. Pour chacun des faits remontés, il est demandé sa fréquence, son lieu et la qualité des auteurs (élèves, groupe d'élèves, professeurs, adultes). Pour ne pas trop empiéter sur les heures de cours, le temps de passation est de 45 minutes. Le questionnaire est confidentiel et a obtenu le label d'intérêt général et de qualité statistique de la part du Conseil national de l'information statistique (CNIS) au mois de novembre 2014. De plus, il a fait l'objet d'une autorisation de la CNIL. Cela implique que les réponses collectées sont protégées par le secret statistique. Les équipes mobiles de sécurité de chaque académie ont fait passer les questionnaires et ont veillé au bon déroulement de l'enquête.

Champ

Cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 300 lycéens représentatifs au niveau national (France métropolitaine et DOM), des secteurs public et privé sous contrat. Au cours du printemps 2015, 30 000 lycéens, soit 100 par lycée, ont été interrogés. Le taux de réponse est de 52 %, sensiblement moins bon qu'en collège, en particulier à cause des absences dues aux stages dans les formations professionnelles. Les données ont été pondérées et corrigées de la non-réponse par un calage sur marges, garantissant la représentativité pour un certain nombre de caractéristiques des établissements et des élèves. Par construction, l'enquête ainsi définie n'a une représentativité qu'au niveau national. Aucun résultat ne peut en être extrait au niveau local, à l'échelle des académies et a fortiori des établissements. Les seules analyses porteront sur les types d'établissement (professionnels, généraux et technologiques ou polyvalents). Les élèves de classes préparatoires ou en études supérieures ont été interrogés, mais exclus des analyses.

Définitions

L'indice de climat scolaire est la synthèse de 17 questions dans la partie « Climat scolaire » du questionnaire. Cet indice varie de 0 à 17 et correspond au nombre de réponses positives cochées par les élèves à ces questions. Plus l'indice est élevé, plus le climat scolaire est agréable. Cet indice a été découpé en quatre tranches (de 0 à 4 réponses positives, de 5 à 8 réponses positives, de 9 à 12 réponses positives et de 13 à 17 réponses positives). Comme les questions diffèrent du questionnaire proposé aux collégiens, cet indice n'est pas directement comparable avec celui utilisé pour les enquêtes de 2011 et 2013. La violence en milieu scolaire désigne les violences physiques, psychologiques, les atteintes aux biens et le harcèlement subis au sein de l'établissement ou aux alentours de l'établissement et dans les transports scolaires depuis le début de l'année scolaire. Plus de vingt atteintes ont été répertoriées. Tout comme pour les collégiens, à partir de ces questions, **un indice de victimation** a été élaboré. Il est un peu différent de celui créé pour les collégiens, car il n'intègre pas les bagarres collectives. Cependant, la méthodologie est la même. Cet indice est la synthèse de huit faits de violence prenant partiellement en compte la fréquence et la gravité des actes recensés. Pour la violence psychologique, cinq faits de violences ont été retenus (avoir reçu un surnom désagréable souvent ou plutôt souvent, avoir été moqué[e] pour sa bonne conduite souvent ou plutôt souvent, avoir été victime d'ostracisme souvent ou plutôt souvent, avoir été insulté[e] au moins trois fois et avoir été humilié[e]) et trois faits ont été retenus pour la violence physique (avoir été bousculé[e] au moins deux fois, avoir été frappé[e] au moins deux fois, avoir été la cible de lancers d'objets au moins deux fois).

La cyber-violence se définit comme un acte agressif, intentionnel, perpétré par un individu ou un groupe aux moyens de médias numériques (Internet, ordinateur et téléphone portable) envers une ou plusieurs victimes. **L'indice de cyber-violence** est une synthèse des réponses données relatives aux violences subies via les nouvelles technologies : les photos ou films humiliants diffusés sur Internet ou les injures envoyées par téléphone portable. Quatre groupes ont été définis selon le nombre de faits déclarés : aucun, un fait, deux faits, plus de deux faits. L'expérience scolaire est définie à l'aide de douze questions portant d'une part sur l'attitude des lycéens vis-à-vis du travail scolaire et leur participation au projet éducatif de leur lycée, d'autre part sur le sentiment de contrôle de leur vie scolaire et sur leur perception de la pertinence des programmes suivis en vue de leur futurs métier ou occupation. ■